

MICROCREDIT AUX PETITS PRODUCTEURS AGRICOLES : Initiatives et défis dans la région de Boga en Ituri, RD Congo

MUGUSU KATAKA Blaise¹ et BAISOMBI BWANYE Eugène²

Résumé :

Maintenant plus que jamais dans le monde, le problème de la pauvreté est au centre des préoccupations des individus comme des sociétés. Pour passer d'un cercle vicieux à un cercle vertueux, nous devons attaquer la pauvreté de façon à instaurer une forte croissance qui, à son tour permettra de réduire la pauvreté.

Dans le contexte de l'agriculture africaine, le revenu généré par la commercialisation du surplus est affecté à la satisfaction de nombreux besoins du ménage, à telle enseigne que le capital liquide destiné à l'épargne ou à l'accumulation apparaît comme dérisoire et nettement insuffisant pour couvrir les charges éventuelles d'exploitation. Plus grave encore, c'est le fait qu'il arrive souvent qu'en période de semis, le ménage totalement démuné soit incapable de s'approvisionner en semences en quantité suffisante.

Voilà l'aspect de la problématique du financement de l'agriculture, tout en sachant que le financement peut être sollicité pour d'autres charges d'exploitation telles que : autres intrants, rémunération de la main-d'œuvre, investissement (construction, acquisition capital foncier).

Le présent texte a pour objectif d'analyser la problématique du crédit rural dans la région de Boga en Ituri, c'est-à-dire le financement par les agriculteurs de la production, autrement dit du capital liquide dont ils ont besoin pour acheter les intrants nécessaires à l'amélioration de la productivité et à la croissance du volume de la production. Il sera donc essentiellement question du crédit agricole.

Mots clés : Microcrédit, Petits producteurs agricoles.

Summary :

Now more than ever in the world, the problem of poverty is in the center of the preoccupations of the individuals like societies. To pass a vicious circle to a virtuous circle, we must attack poverty in order to institute a strong growth that, on his/her/its turn will permit to reduce poverty.

In the context of the African agriculture, the income generated by the merchandising of the surplus is affected to the satisfaction many needs of the household, to such sign that the

¹ Assistant à l'Université de Tshopo

² Enseignant à l'Université de Tshopo et Université Libre de Kisangani

liquid capital destined to the saving or the accumulation appears like derisory and distinctly insufficient to cover the possible loads of exploitation. More serious again, it is the fact that it often arrives that in period of seedling, the completely resourceless household either incapable to get a stock in seeds in sufficient quantity.

Veils the aspect of the problematic of the financing of agriculture, while knowing that financing can be solicited for other loads of exploitation as: other inputs, remuneration for the hand-d'œuvre, investment (construction, acquirement fundamental capital).

The present text has for objective to analyze the problematic of the farming credit in the region of Boga in Ituri, that is to say financing by the agriculturists of the production, in other words of the liquid capital of which they have need to buy the inputs necessary to the improvement of the productivity and to the growth of the volume of the production. It will be therefore essentially question of the agricultural credit.

Key words : Microcredit, Small agricultural producers

INTRODUCTION

Dans le tiers monde et en particulier en Afrique plus de 90 % des institutions bancaires sont situées en zones urbaines. Le secteur rural même lorsqu'il est intégré dans des zones des projets de développement n'a que de contacts sporadiques avec des circuits monétaires institutionnelles (MOKILI J., 2008).

De plus, ces contacts sont limités, ponctuels et sectoriels. La situation se caractérise dans l'ensemble par un système des prêts à des producteurs choisis et suivis par des organismes d'encadrement pour la réalisation de tel ou tel autre programme agricole. En effet, le crédit est distribué par des organisations étatiques qui servent des relais entre banque nationale de développement dont la majorité de ces pays se sont dotés, à l'exemple de la Banque de Crédit Agricole, BCA en sigle et les paysans.

Dans les années 1960, le programme du développement rural à travers ses différentes formes d'organisations notamment le paysannat, les coopératives agricoles et autres n'avaient pas permis d'améliorer les conditions socio-économiques des paysans congolais, mais plutôt celles des colons. Cela était imputable à la politique paternaliste, à l'absence de participation régionale, etc. sans aucun appui financier substantiel pour la relance du secteur agricole (GUILLAUMON, P.2005, p. 102).

Ainsi donc, financer les activités de production d'un exploitant par de microcrédits en vue d'arriver à une production agricole efficace et efficiente, voilà deux maux qui ne cessent de tourmenter les esprits des exploitants agricoles. Il sied de rappeler que nombre d'exploitations agricoles ont du mal à y accéder d'autant plus qu'ils sont isolés, disséminés dans les différents sites de production mais aussi et surtout à cause de l'inattention accordée à ce secteur. C'est ainsi que pour bénéficier de ces microcrédits il faut passer par des structures bien organisées telle que le Ministère Diocésain de Développement Intégral de Boga/Anglican qui mobilise les exploitants agricoles en leur octroyant des microcrédits, des

ressources matérielles et autres (outils aratoires, semences,...). Ainsi, nous voulons voir l'incidence de ces initiatives sur la petite exploitation agricole et comment les bénéficiaires apprécient-ils ce microcrédit de proximité.

I. GENERALITES

I.1. Définition

Le sujet de crédit a ses concepts propres et ses définitions, lesquels sont importants pour en élucider. D'une façon simpliste, le crédit est une somme d'argent en faveur de personne à qui le contrôle est transféré. Le concept de crédit sous entend deux parties : celui qui prête et celui qui emprunte. Il concerne aussi un prix pour le transfert de contrôle sur l'argent, lequel est le taux chargé par celui qui prête à celui qui emprunte.

Le caractère du crédit s'explique par le fait qu'il s'agisse d'une opération fondée sur la confiance ; un de deux échangistes doit atteindre l'exécution de la contre prestation. Aussi le prêteur est-il conduit en fonction du degré de sa confiance à demander des garanties plus au moins étendues (gage mobilier ou garantie hypothécaire).

Celui qui prête dans une transaction de crédit est un individu ou une institution appelée un intermédiaire financier qui donne une offre de crédit à des emprunteurs potentiels. Une fois que l'emprunt est fait, l'emprunteur a le contrôle sur son usage mais court l'obligation d'une dette pour repayer l'argent du prêteur aussi bien de payer l'intérêt sur l'emprunt.

I.2. Organismes ou institutions de crédits spécialisés

I.2.1. Organismes de crédit agricole

On distingue le crédit agricole mutuel officiel (ce qui fait appel aux avances de l'Etat) et le crédit agricole mutuel libre. Au premier degré, on rencontre des caisses locales ayant la forme de sociétés coopératives, à caractère mutualiste, des caisses régionales, la caisse nationale de crédit agricole, établissements publics place sous l'autorité du ministère de l'agriculture et doté de l'autonomie administrative et financière. Au deuxième degré, on retrouve de crédit agricole mutuel libre qui comprend le groupe de caisses adhérant à la fédération centrale du crédit agricole mutuel et des groupes rattachés à l'union des caisses rurales.

I.2.2. Banques agricoles d'Etat

Dans le contexte congolais, on l'appelait « Banque de Crédit Agricole », BCA en sigle. Celles-ci sont probablement le type dominant d'agences qui sont spécialisées dans le don des emprunts aux cultivateurs (VON PICHEK et al. 2001). Elles ont de noms comme Banque du Développement Agricole, Corporation de Finance Agricole, etc.

I.2.3. Coopératives et groupes de cultivateurs

Cette catégorie couvre une multitude de différents types d'organisations à partir des coopératives d'Etat sponsorisées aux initiatives de la coopération par les cultivateurs eux-mêmes. Les coopératives sont quantitativement significatives dans la politique de crédit parce qu'elles sont souvent utilisées par les structures de crédit.

I.2.4. Agences du développement

Cette catégorie couvre les institutions comme intégrées dans le développement rural, les autorités de développement régional, etc. Ces institutions sont typiquement des endroits de base qui comportent une grande partie de fonctions du développement dans une localisation spécifique

I.3. Microcrédit

C'est un prêt d'un faible montant, à taux d'intérêt bas, voire nul, consenti par des ONG et des banques partenaires à des personnes considérées comme insolubles pour leur permettre de financer une activité génératrice de revenus (ROBINSON M. S., 2006).

Le microcrédit permet à des femmes et des hommes démunis de démarrer une petite activité génératrice de revenus : une Micro-entreprise. Le prêt est ensuite remboursé grâce aux revenus de cette entreprise, qui leur permet aussi d'en épargner une partie, et de financer l'éducation de leurs enfants.

I.4. Microfinance

Le terme de microfinance est utilisé pour désigner les services financiers offerts aux clients travaillant dans différents secteurs socio-économiques qui gèrent des petites et micro entreprises (FAO, 2005).

Les petites et micro entreprises englobent un large éventail d'entreprises appartenant aux secteurs de l'industrie, de transport, du commerce, de service, de l'agriculture, etc., de taille variable, allant des activités à temps partiel et saisonnières d'une seule personne aux petites entreprises formelles dont plusieurs employés sont recrutés à l'extérieur de la famille. Les micro entrepreneurs peuvent être des individus ou des groupes d'individus opérant en milieu rural ou urbain.

I.5. Microfinance et lutte contre la pauvreté

L'expérience montre que le microcrédit peut aider les pauvres à :

- Augmenter leur revenu ;
- Créer des entreprises viables ;
- Sortir ainsi de la pauvreté.

Par ailleurs, il peut également constituer un puissant instrument d'émancipation en permettant aux pauvres, et en particulier aux femmes, de devenir des agents économiques du changement.

En effet, en donnant accès à des services financiers, la Microfinance joue un rôle important dans la lutte contre les nombreuses dimensions de la pauvreté

I.6. Caractéristiques du microcrédit

1°) Un système reconnu à l'échelon mondial

Le microcrédit est considéré par l'Organisation des Nations unies comme un outil majeur et moteur du développement et de la lutte contre la pauvreté. C'est la raison pour laquelle « 2005 » a été proclamée « année internationale du microcrédit », dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

2°) Une finalité orientée vers le développement local

L'activité de micro crédit encourage les microprojets au niveau local. Cela permet d'induire des mutations « à la base ». Celles-ci sont souvent plus efficaces et ont un plus grand effet d'entraînement en créant un maillage économique dans le pays que certaines infrastructures ou certains gros projets industriels qui bénéficient rarement aux plus pauvres.

3°) Des bénéficiaires souvent féminins

De plus, touchant des secteurs faiblement capitalisés employant souvent une main d'œuvre féminine, on peut considérer le microcrédit également comme un levier de revalorisation de la femme dans les pays en voie de développement, d'amélioration directe de leur sort (et de celui de leur famille) et comme un facteur d'évolution profonde des sociétés par le rééquilibrage qu'il induit entre les sexes.

5°) Une solution parmi d'autres pour permettre le développement

Le microcrédit est un moyen qui améliore peut-être la situation des plus pauvres. Toutefois, la mesure de l'impact demeure très difficile à effectuer. Aucune étude économétrique n'a encore suscité un large consensus.

I.7. Problématique du crédit rural dans les pays en développement

Le manque de crédit constitue pour la plupart de temps l'un des principaux obstacles à la croissance de la production agricole dans les pays en développement. Cependant, l'octroi de crédit aux paysans reste une opération particulièrement difficile et présente de risques importants. Les écueils que l'on rencontre dans ce type d'opérations sont légion. A titre d'illustration, il y a lieu de signaler (MOKONDA BONZA, 2000) :

- *Le faible montant souvent sollicité par les demandeurs de crédit qui ne peut justifier ni couvrir les frais généralement engagés par les institutions bancaires dans la gestion*

de telles opérations : constitution des dossiers, déplacement des préposés de la banque ou autre institution pour visualiser l'exploitation et se faire une idée sur les conditions de faisabilité et de rentabilité du projet.

- *L'impossibilité ou l'incapacité des paysans de fournir des garanties réelles.* Dans nos villages, la propriété foncière est collective et très souvent, il n'existe pas de véritable marché foncier. Il devient difficile de prendre d'hypothèques, les agriculteurs ne disposant pas de maisons valables. S'il s'agit d'éleveurs, comment gager le bétail mal nourri et pas toujours vacciné, donc en butte aux diverses épizooties, par conséquent à taux de mortalité élevé.
- *La multiplicité d'aléas dus à l'influence des facteurs naturels.* Les nombreux aléas font que l'on ne soit pas toujours assuré du volume réel de la récolte commercialisable et peut-être aussi de la stabilité des prix. Les agriculteurs qui prennent du crédit pour investir courent plus de risques que dans le secteur industriel. L'ampleur des risques incite l'agriculteur à diversifier la production, c'est-à-dire en optant pour la polyculture plutôt que pour la monoculture.
- *L'insuffisance des revenus des agriculteurs* qui ne leur permet ni de constituer des cautions, ni de faire face au remboursement des prêts qui leur seraient consentis ; car l'agriculteur, bénéficiaire d'un crédit, doit faire face au remboursement du principal, mais aussi au service du crédit (taux d'intérêt et durée). Si le crédit a été libellé en devises étrangères, il y a aussi le risque de change qui alourdit le remboursement dans une situation d'inflation lente ou galopante.
- *L'inexistence des institutions de crédit en milieu rural*, et donc le risque pour l'agriculteur de s'adresser, en cas de besoin, à un prêteur pratiquant des taux usuraires.

A la lumière de ces principaux obstacles rencontrés en matière de crédit rural, les gouvernements de nos pays doivent prévoir dans leurs politiques économiques les stratégies susceptibles de réduire ces contraintes à l'effet de promouvoir la croissance du secteur agricole et alimentaire.

I.8. Présentation de la cité de Boga

La situation géographique de ce milieu se présente comme suit (ANONYME, 2008) :

- A l'Est : limité par la rivière Semiliki faisant une frontière naturelle avec la République voisine de l'Ouganda ;
- A l'Ouest se trouve la collectivité chefferie des Walese/Vonkutu ;
- Au Nord : le parc National de Virunga ;
- Et au sud la collectivité chefferie des Walendu Bindi.

Par ailleurs, sa végétation à l'Est et même au centre est faite d'une savane herbeuse d'élevage et d'agriculture en grande partie ; tandis que le reste de la chefferie est couverte par la forêt dense (Chefferie de Walese Vonkutu, chefferie de Bahema Mitego, chefferie de Babebe,...).

Enfin, signalons que Boga est une collectivité chefferie d'environ 20.000 habitants avec plus ou moins 60 % de sa population composée d'agriculteurs et éleveurs de petit bétail.

II. MATERIELS ET METHODES

II.1. Collecte des données

Elle a commencé en date du 02 au 08/12/2019, soit 7 jours. Les résultats de la collecte des données ont été obtenus à base de l'échantillon que nous avons sélectionné à partir de la population cible.

II.2. Choix de la population cible

Notre population d'étude est l'ensemble des individus auxquels s'applique l'objet de recherche. Elle est composée de bénéficiaires disséminés dans la région de Boga, la population étant l'ensemble des éléments parmi lesquels on choisit l'échantillon ; autrement dit, l'ensemble des éléments qui possèdent les caractéristiques qu'on veut observer (BRUMBERT HOLD, 2007).

En ce qui concerne la présente étude, la population d'enquête est constituée de 175 bénéficiaires répartis dans les différents sites agricoles de MDDI/Boga. Il s'agit de 65 bénéficiaires pris de façon non aléatoire dans différents sites agricoles avec des critères définis selon des caractéristiques telles que : la production, la surface agricole, etc.

II.3. Echantillonnage des personnes ressources

L'échantillon est l'ensemble des éléments à propos desquels on a effectivement recueillis les données. Il présente une partie de l'univers qui sera étudiée et qui permettra par extrapolation de connaître les caractéristiques de la totalité de l'univers (SHOMBA, K.S., 2005 : 170).

En ce qui concerne la présente étude, nous avons réalisé un échantillon non aléatoire dans l'ensemble des bénéficiaires que compte le MDDI/Boga disséminés dans différents sites agricoles. Il s'agit de 65 bénéficiaires sur 175 dont dispose le MDDI/Boga. La répartition de cet échantillon par site agricole est reprise dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par site agricole

Site agricole	Nombre de cas	Pourcentage
NYAKABALE	10	15,38
BUNDUNDU	10	15,38
KAKOGA	10	15,38
KIABAGANZI	10	15,38
NYABANGEI	25	38,46
Total	65	100

III. RESULTAT

Tableau 2 : Etat matrimonial et Sexe

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		TOTAL	
	F	%	F	%	f	%
Marié	38	73,08	14	26,92	52	100,00
Célibataire	03	60,00	2	40,00	5	100,00
Veuf	02	28,57	5	71,43	7	100,00
Divorcé	00	0,00	1	100,00	1	100,00
TOTAL	43	66,15	22	33,85	65	100,00

La lecture du tableau ci-dessus montre que, sur les 65 enquêtés, 52 sont mariés dont 38 hommes et 14 femmes. 5 sont célibataires, parmi lesquels 3 hommes et 2 femmes. 7 enquêtés sont veufs dont 5 femmes et 2 hommes et 1 seul divorcé de sexe féminin. Les 65 enquêtés se répartissent à l'ordre de 43 hommes et 22 femmes.

Tableau 3 : Niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		TOTAL	
	F	%	f	%	F	%
Sans niveau	12	52,17	11	47,83	23	100,00
Primaire	15	71,43	6	28,57	21	100,00
Secondaire	16	76,19	05	23,81	21	100,00
TOTAL	43	66,15	22	33,85	65	100,00

Parmi les 65 sujets enquêtés, 23 ne sont pas instruits dont 12 hommes et 11 femmes, 21 ont fait les études primaires dont 15 hommes et 6 femmes, et 22 ont fait les études secondaires dont 16 hommes et 05 femmes.

Tableau 4 : Raisons de sollicitation du microcrédit

Raisons	Nombre de cas	Pourcentage
Augmenter la production	48	73,06
Difficultés financières	3	4,61
Autres	14	21,53
Total	65	100

En fonction de ce tableau, nous voyons que pour des raisons d'augmentation de la production (73,06 %), la plupart de ménages enquêtés font un recours au microcrédit ; et 21,53 % le font pour d'autres raisons (besoins des ménages).

Tableau 5 : Volume de microcrédit accordé aux bénéficiaires

Années	Montant octroyé
2015	320\$
2016	480\$
2017	375\$
2018	425\$
Total	1600\$
Moyenne	400\$

Le montant de microcrédit accordé par le MDDI/Boga demeure très réduit, ce qui fait que l'impact en soit semble être difficile à évaluer pour ladite initiative aux petits paysans dans la collectivité de Boga.

Tableau 6 : Niveau du montant sollicité par les bénéficiaires

Montant	Fréquence	Pourcentage
1-20\$	46	70,77
21-50\$	18	27,69
51-70\$	1	1,54
71-100\$	-	-
Plus de 100\$	-	-
Total	65	100

Il ressort de ce tableau que le montant sollicité par les demandeurs de crédit est trop faible, soit un montant allant de 1 à 20\$ (70,77%), ce qui justifie même le faible montant de microcrédit accordé par MDDI/Boga.

III.1. Appréciation du système de microcrédit par les bénéficiaires

La présente étude avait aussi comme ambition d'avoir l'opinion des bénéficiaires de microcrédits sur le système tel qu'ils l'ont vécu jusqu'ici. Le tableau qui suit nous donne les informations à ce sujet.

Tableau 7 : Affectation de microcrédit accordé aux bénéficiaires

Nature de destination	Nombre de cas	Pourcentage
Achat de semences	25	38,46
Achat outils agricoles	19	29,23
Cash/besoin ménage	11	16,92
Autres	10	15,38
Total	65	100

La lecture de ce tableau montre que 38,46 % des ménages enquêtés recourent au microcrédit pour l'achat de semences ; 29,23 % pour l'achat d'outils agricoles et 32,3 % pour les besoins de leurs ménages et autres.

Tableau 8 : Autres sources de financement des activités agricoles

Autre financement	Nombre de cas	Pourcentage
Agriculture	40	61,54
Transfert	15	23,08
Petit commerce	10	15,38
Total	60	100

De l'analyse de ce tableau, il ressort que l'agriculture constitue source de financement importante pour son propre développement, avec 61,54 % ; tandis que les 38,46 % restants constituent les autres sources de financement agricole provenant des transferts et du petit commerce.

III.2. Modes de remboursement des microcrédits reçus par les bénéficiaires

Plusieurs modalités de remboursement de microcrédits reçus ont été rapportées par les bénéficiaires, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Modes de remboursement des microcrédits

Modalités	Fonds reçu en \$	Remboursement	Taux de remboursement
En nature/rotative	40	35	87,5
Capital/Cash	10	10	100
Capital + intérêt payé	15	11	73,33
Lors de la récolte	-	-	-
Total	65	46	70,76

Tableau 8 : Appréciation du système

Appréciation	Nombre de cas	Pourcentage
Satisfaits	50	76,92
Non satisfaits	15	23,08
Total	65	100

A la question de savoir l'appréciation des bénéficiaires sur le système de microcrédit leur octroyé, 76,92 % sont satisfaits des prestations contre 23,08 % qui estiment le contraire.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

IV.1. Etat matrimonial et Sexe

Cette variable nous a permis d'analyser l'implication de l'aspect genre, c'est-à-dire la part de la femme dans l'amélioration de la situation des ménages, étant donné que la femme dans les milieux ruraux assure la grande partie de la survie familiale tel que l'a dit OUEDRAOGO (2000), voulant concilier sa spécificité constitutionnelle ou biologique de mère, créatrice de vie, d'épouse et ce que doit être désormais son rôle dans la société

Burkinabais afin de participer activement et véritablement au développement économique et social de son pays.

IV.2. Du niveau d'instruction selon le sexe

Parmi les 65 sujets enquêtés, 23 ne sont pas instruits dont 12 hommes et 11 femmes, 21 ont fait les études primaires dont 15 hommes et 6 femmes, et 22 ont fait les études secondaires dont 16 hommes et 05 femmes.

En effet, l'instruction a une incidence sur la productivité et la croissance économique. Une personne instruite aura tendance à assimiler plus facilement et plus rapidement les innovations techniques qui lui sont proposées.

Le niveau d'instruction constitue l'un des grands indicateurs de développement d'un peuple tel que le pense DARREAU (2003). Ce dernier, travaillant sur l'impact de la croissance économique et des inégalités sur la pauvreté, démontre que la prééminence accordée à la croissance économique - condition *ex ante* - comme instrument de lutte contre la pauvreté par un courant d'économistes, avait conduit à négliger d'autres éléments tout aussi importants, notamment l'investissement en capital humain, et particulièrement dans le domaine de l'enseignement et de la formation. Ainsi, l'un des objectifs du millénaire pour le développement touche la promotion de l'éducation primaire à rendement très important en Afrique subsaharienne.

Le monde rural se transforme rapidement et les jeunes doivent être préparés aux nouveaux défis et aux nouvelles opportunités. Dans ce contexte, le secteur de l'éducation joue un rôle essentiel pour rendre le milieu rural attrayant pour les jeunes. En font notamment partie l'accès à une formation scolaire de base qui motive les jeunes à apprendre et une formation professionnelle les qualifiant pour le marché de travail agricole et non agricole. Etant donné que les jeunes dans les régions rurales abandonnent souvent l'école, il est particulièrement important d'entrouvrir les possibilités de réintégrer une filière scolaire (FAO, 1989).

IV.3. Accès au crédit

Il n'existe pas une institution véritable d'épargne et de crédit dans toute l'agglomération de Boga. Mais, sur l'initiative de l'Eglise Anglicane par son département de développement, le Ministère Diocésain de Développement Intégral de Boga/Anglican (MDDI) octroi de crédit dans cette région.

Rappelons que les paysans éprouvent un besoin d'accès au crédit pour l'amélioration de leur revenu monétaire, surtout dans le développement du petit commerce des denrées alimentaires. Cette initiative de microfinance est à encourager. Son accessibilité et sa disponibilité rassurent comme stratégie de lutter contre la pauvreté.

Assurer l'accès à un crédit suffisant aux agriculteurs et/ou éleveurs est une action de haute portée stratégique que tous les gouvernements de la planète sont censés prendre en compte dans l'élaboration et l'exécution de leur politique agricole. Le degré d'intervention varie selon les pays, selon les sensibilités de chacun par rapport aux objectifs poursuivis dans les domaines de la croissance agricole (sécurité alimentaire s'entend) ou de la modernisation rurale.

Le manque de crédit constitue, pour la plupart de temps, l'un des principaux obstacles à la croissance de la production agricole dans les pays en développement. Cependant, l'octroi de crédit aux paysans reste une opération particulièrement difficile et qui présente de risques importants, notamment le faible montant souvent sollicité par les demandeurs de crédit, l'impossibilité ou l'incapacité des paysans de fournir des garanties réelles, la multiplicité d'aléas dus à l'influence des facteurs naturels, l'insuffisance des revenus des agriculteurs qui ne leur permet ni de constituer des cautions ni de faire face au remboursement des prêts qui leur seraient consentis, étant donné que l'agriculteur, bénéficiaire d'un crédit, doit faire face au remboursement du principal, mais aussi au service du crédit (taux d'intérêt et durée). A cela, il faut ajouter l'inexistence des institutions de crédit en milieu rural et donc le risque pour l'agriculteur de s'adresser en cas de besoin à un prêteur pratiquant des taux usuraires.

A la lumière de ces principaux obstacles rencontrés en matière de crédit rural, les gouvernements de nos pays doivent prévoir dans leur politique économique les stratégies susceptibles de réduire ces contraintes à l'effet de promouvoir la croissance du secteur agricole et alimentaire.

Notons enfin, qu'il existe une forme d'entraide dans le village de Boga qui consiste à cultiver en commun pour faciliter de cultiver des grands espaces.

IV.4. Raisons de sollicitation du microcrédit

En fonction du tableau 4, nous voyons que pour des raisons d'augmentation de la production (73,06%), la plupart de ménages enquêtés font un recours au microcrédit.

Dans les travaux du sommet social de COPENHAGUE sur l'élimination de la pauvreté en 1995, le PNUD tente de clarifier et d'unifier le concept de pauvreté. En effet, les principes d'action et les objectifs de ce sommet insistent sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté. « La pauvreté se manifeste sous diverses formes, parmi lesquelles on note l'absence de revenu et des ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables, etc. Une autre caractéristique est que les pauvres ne participent pas à la prise de décision dans la vie civile, sociale et culturelle ». En d'autres termes, la manifestation de la pauvreté s'appréhende non seulement par le revenu mais aussi en fonction de l'accès aux services.

IV.5. Du volume du crédit par rapport aux besoins de la production agricole

Le montant de microcrédit accordé par le MDDI/Boga demeure très réduit, ce qui fait que l'impact en soit semble être difficile à évaluer pour ladite initiative aux petits paysans dans la collectivité de Boga. Des plaidoyers et lobbyings sont entrain d'être menés pour que cette initiative soit étendue sur tout le territoire d'Irumu et surtout par rapport au montant substantiel qui doit être alloué pour une initiative réussie ou durable.

Contrairement à ce que l'on craignait, le manque de garantie matérielle et l'analphabétisme sont des facteurs limitatifs pour octroyer des microcrédits. Ici l'on tient beaucoup plus compte de la fréquence de remboursement du prêt et du lien possible entre le microcrédit et la production agricole.

Au regard des résultats de l'enquête, trois principaux types de crédits sont applicables par le MDDI/Boga. Il ya microcrédit individuel, le microcrédit de groupe et le microcrédit de groupe d'individus solidaires. Cependant il n'existe pas de forme de microcrédit idéale : les structures doivent être adaptées au potentiel local, à l'environnement culturel et aux besoins de bénéficiaires. L'analyse de nos enquêtes renseigne que plus au moins 70,77 % de ménages enquêtés bénéficient d'un microcrédit variant de 1 à 20 \$. C'est ce qui explique le sous-développement du crédit dans les campagnes rurales. Mais ces maigres possibilités d'emprunt dans les villages, avec un crédit moyen annuel villageois qui se chiffre à 400\$ ont des répercussions sur les stratégies d'investissement rural, le choix des activités économiques et la croissance des zones rurales.

IV.6. De l'affectation de microcrédit accordé aux bénéficiaires

38,46% des ménages enquêtés recourent au microcrédit pour l'achat de semences ; 29,23% pour l'achat d'outils agricoles et 32,3% pour les besoins de leurs ménages et autres.

Le secteur privé a un rôle capital à jouer dans le développement, y compris dans l'agriculture. Il peut être un moteur de l'amélioration des conditions de vie. Les investissements privés dans l'agriculture des pays africains ne sont pas si fréquents. Peut être la vulgarisation et la mise en marche du programme de Conseil Agricole Rural de Gestion (C.A.R.G.) permettrait à la R.D.Congo d'appuyer ce secteur pilier de l'économie (l'agriculture) créant ainsi de l'emploi pour la majorité des congolais. Les agents économiques préfèrent investir dans les secteurs comme le commerce ou, dans une moindre mesure, dans l'industrie. L'agriculture est en effet un domaine très risqué et difficile, pourtant la vraie création de richesses vient de là, ce qui devrait pousser les investisseurs à investir, d'abord dans la production agricole, puis dans la conservation et petit à petit, dans la transformation.

IV.7. Du taux et de l'échéance de remboursement par rapport au rendement agricole

L'octroi du microcrédit analysé précédemment est inhérent à la capacité de remboursement des ménages ruraux ou des bénéficiaires.

Selon les données fournies par le MDDI/Boga, les taux d'intérêt applicables sur le microcrédit sont élevés mais les gestionnaires des microcrédits attribuent ces taux aux coûts de la main-d'œuvre importante nécessaire pour la sélection et le suivi des bénéficiaires vivant dans les zones parfois éloignées, et au coût de refinancement et/ou les aléas climatiques.

Il faut aussi ajouter le fait que les besoins en matériel informatique et autres biens (matériel de bureau, véhicule, etc.) gonflent le coût de fonctionnement. Enfin, les microcrédits accordés sont assortis d'un accompagnement psychologique, social et technique dont les frais sont comptabilisés dans la rubrique de fonctionnement. Si le microcrédit reste une composante des services financiers, le service de dépôt rémunéré est aussi important afin de permettre aux pauvres de rembourser le principal et l'accessoire de leurs emprunts, mais également de dégager un bénéfice qui peut être placé dans le système. Dans le MDDI ayant fait l'objet d'enquêtes, les taux de remboursement des microcrédits avoisinent 80 %. Ces taux font une preuve de la viabilité de ladite structure.

CONCLUSION

Des questions posées et des réponses obtenues, nous pouvons conclure qu'au-delà du simple aspect financier, les programmes de microcrédit peuvent aussi avoir un impact sur le développement local. En effet, ils touchent des secteurs aussi divers que l'agriculture (groupements villageois, coopératives paysannes, organisation professionnelle agricoles) l'artisanat, le financement de l'économie sociale (mutuelle de santé, caisse de santé primaire, etc.).

Néanmoins, le montant de microcrédit accordé par le MDDI/Boga demeure encore très réduit, ce qui fait que l'impact en soit semble être difficile à évaluer pour ladite initiative aux petits paysans dans la collectivité de Boga. Des plaidoyers et lobbyings sont entrain d'être menés pour que cette initiative soit étendue sur tout le territoire d'Irumu et surtout par rapport au montant substantiel qui doit être alloué pour une initiative réussie et durable.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (2008), *Rapport du bureau administratif de la cité de Bunia*, Bunia, inédit.
- BRUMBERT HOLD (2007), *Statistique appliquée aux affaires*, Greenchurch, Zurich.
- DARREAU, P. (2003), *Impact de la croissance économique et des inégalités sur la pauvreté*, De Boeck, Bruxelles.
- FAO (1989), *Directives concernant les indicateurs socio-économiques à utiliser pour le suivi et l'évaluation du développement rural*, 1^{ère} édition, Rome.
- FAO (2005), *Plan d'action annuel*, 5^{ème} édition, Rome.
- GUILLAUMON, P. (2005), *Economie de développement*, Tome 1, PUF, Paris.
- MOKILI, J. (2008), *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre de 1985-2007*, Harmattan, Paris.

- MOKONDA BONZA (2000), « Pour une politique de sécurité alimentaire en R.D. Congo : Analyse critique du PNSAR 1987-2001 », in *Congo Afrique*, n° 88, Kinshasa.
- OUEDRAOGO, B. L. (2000), *Entraide villageoise et développement, Groupements paysans au Burkina Faso*, Ed. HARMATTAN, Paris
- ROBINSON, M. S. (2006), « Addressing Some Key Questions on Finance and Poverty », in *Journal of International Development*, Wageningen, Pays-Bas.
- SHOMBA KINYAMBA, S. (2005), *Méthodologie de la recherche scientifique*, Ed. MES, Kinshasa.
- VON PICHEK et al. (2001), *Le projet rural*, Edition l'Harmattan, Paris.